

## - Charte d'objectifs 2002 - « SANS RESERVE »

C'est Sans réserve que se donne à voir notre association, comme support et expression d'une diversité culturelle dans le domaine des musiques amplifiées. Il nous a confié une mission de service à la population pour laquelle il convient d'être à l'écoute des musiques, des musiciens et du public pour donner à entendre.

**Former, informer, diffuser.  
pratiquer, connaître et faire connaître.  
A chacun individuellement ou collectivement de s'y reconnaître.**

Notre objet est bien de **soutenir un projet culturel sur l'agglomération périgourdine** et de **garantir à tous son accès**. Pour cela, il s'agit d'accompagner au mieux les acteurs du développement des musiques amplifiées : public, musiciens, associations, opérateurs culturels, élus. A ces fins, il convient de mettre à disposition de ces acteurs des moyens techniques, humains, logistiques, médiatiques mais aussi et surtout de créer les conditions d'un échange et d'un dialogue entre personnes concernées afin de mutualiser les efforts. En ce sens Sans réserve s'articule et s'appuie sur une dynamique associative locale par l'association des acteurs du secteur aux projets, et enfin, la volonté d'élargir le territoire et la vocation des musiques amplifiées à l'Agglomération.

### **I – UN PROJET DE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

---

Qu'est-ce que les musiques amplifiées, si ce n'est des pratiques « rock et assimilées » qui accompagnent la vie sociale et culturelle d'un large public qui a le plus souvent de 15 à 35 ans ?

C'est une culture urbaine qui prend souvent sa source dans des initiatives musicales souvent portées par des énergies associatives, qui à moment donné rencontre un écho plus large, soutenu par des politiques publiques ayant à cœur d'accompagner les productions musicales des jeunes générations et leur écoute.

- **Donner à entendre la diversité des expressions musicales amplifiées**  
« Sans réserve » fournit une scène de qualité (au sens propre mais aussi et surtout figuré) à des esthétiques musicales différenciées, dans leur nature et dans la notoriété des interprètes. Sa direction artistique élabore un programme éclectique de qualité. A la base, la programmation s'établit en synergie avec les initiatives associatives pour déterminer ensuite quelles sont les expressions musicales non prises en compte et qu'il convient de faire connaître par une programmation propre. Par ailleurs, il s'agit d'aider l'expression des talents locaux et de capter les talents nationaux.

- **Etre la pépinière d'une pratique amateur souhaitant se professionnaliser**

C'est à dire accompagner chanteurs et musiciens en leur fournissant la formation nécessaire à leur développement artistique et la logistique essentielle à leur fonctionnement. Pour mémoire, l'édition de mars 2001 du Guide chorégraphique et musical de la Dordogne recense 120 groupes sur le département dont une quarantaine sur Périgueux et son agglomération.

- **Etre le support de productions artistiques inédites**

Accueillir des artistes en résidence, eux-mêmes créateurs de musiques amplifiées ou ayant une réflexion sur ce domaine.

- **Développer les esthétiques, ou gestes artistiques, qui accompagnent la musique**

En d'autres termes prendre en compte les cultures urbaines périphériques à la production musicale (connues, émergentes ou à venir) : danse hip-hop, glisse urbaine...

- **Prendre place dans le champ des loisirs de l'agglomération périgourdine, et en particulier ceux de la jeunesse**

Les jeunes disposent d'un temps libre que l'on peut occuper. Si la cellule familiale est bien souvent le lieu d'apprentissage d'un instrument, cet apprentissage se parfait souvent grâce à une aide et un encadrement. Même si ce n'est pas sa vocation première, Sans réserve se doit d'être complémentaire dans son domaine (les musiques amplifiées) aux activités développées au conservatoire municipal de musique et de danse de Périgueux et à l'école nationale de musique de la Dordogne.

L'expérience des équipements de répétition comme les études d'économie culturelle confirment que dès lors qu'une offre existe, on observe une augmentation du nombre de musiciens déclarés quel que soit le niveau de pratique (amateurs, professionnels, débutants, stage découverte...).

## **II – GARANTIR L'ACCES DES MUSIQUES AMPLIFIEES A TOUS**

---

- **Diffuser une information des spectacles et activités dans un périmètre départemental**

Il convient d'avoir une transparence et une lisibilité des actions, avec une diffusion étendue de l'information. Rappelons que lors des journées portes ouvertes de mars 2001, 58 % du public ayant répondu à l'enquête mise en place n'habitait pas Périgueux, 28 % étaient d'ailleurs extérieurs à l'agglomération.

A noter qu'il est important de s'inscrire en complémentarité avec les activités du Rocksane à Bergerac.

- **Etre le « facilitateur » des transmissions de savoirs et de culture inter-générationnels.**

Plusieurs générations sont en effet « consommatrices » de musiques amplifiées puisque les populations concernées ont entre 15 et 35 ans. A noter que des lieux de répétition étaient souhaité par 50% des personnes interrogées lors de l'enquête de 2001 au Réservoir.

- **Se donner les moyens d'une accessibilité la plus large possible aux spectacles et activités à travers une réflexion sur la typologie des spectateurs, le coût et la mobilité.**

Le public étudiant en croissance sur l'agglomération périgourdine peut par exemple être associé plus fortement. Les jeunes des quartiers excentrés, intégrés dans le contrat de ville, doivent également pouvoir se retrouver dans les activités offertes par l'association. Les activités du foyer de la Beauronne y contribuent notamment. Les musiques amplifiées rassemblent des jeunesses de milieux sociaux différents.

### **III – SE DONNER LES MOYENS DE TENIR LES OBJECTIFS**

---

Le **programme artistique et culturel** dont la direction et la définition sont confiées à Guy Garcia, Directeur du Réservoir, est le premier moyen par lequel répondre aux enjeux présentés dans cette charte.

Il est **le dispositif opérationnel premier** pour la réalisation des axes définis par Sans réserve. Il repose notamment sur un développement comme lieu d'échange et de dialogue sur le thème des musiques amplifiées sur l'agglomération (implication et développement dans les réseaux) et le développement d'une identité visuelle forte facilitant une reconnaissance rapide et la diffusion de l'information.

*Olivier CHADOIN  
Le 28 mai 2002*